

▶▶▶ INAUGURATION

Romorantin-Lanthenay : les nouveaux locaux de Pôle-emploi



Depuis le 16 mai 2014, les demandeurs d'emploi et les entreprises sont accueillis par leurs conseillers dans de nouveaux locaux situés 16, avenue Saint-Exupéry, à Romorantin-Lanthenay. Le 12 décembre dernier, pour l'inauguration, Jean-Marc Vermorel, directeur régional de Pôle emploi Centre, et Frédéric Grosjean, directeur de l'établissement, ont accueilli les personnalités locales et départementales ayant suivi le projet, le préfet Yves Le Breton, les nombreux chefs d'entreprise invités, les partenaires de l'emploi ainsi que les employés de l'agence (fermée pour l'occasion).

Lieu de travail unique, regroupant les services dédiés à la recherche d'un emploi et ceux dédiés à l'indemnisation des demandeurs d'emploi, ces nouveaux locaux, où 34 personnes

officient, permettent notamment d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité des services rendus au public et aux entreprises. Comme l'a souligné Jeanny Lorgeoux, sénateur-maire de Romorantin-Lanthenay, le lieu d'implantation n'a pas été choisi au hasard, puisqu'il permet de regrouper les services de Pôle emploi avec ceux de la Mission locale et de la Maison de l'emploi, qui se trouvent à proximité.

Dans le cadre du partenariat établi depuis deux ans avec le Conseil général de Loir-et-Cher, ce nouvel environnement de Pôle emploi facilite la mise en place du système de suivi et d'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA. Dans quelques mois, du personnel sera plus spécialement dédié aux entreprises. En

prévision également, une utilisation accrue des services d'Internet avec la possibilité de « chatter » par webcams, à distance, avec les conseillers, et, plus généralement, un suivi et des relances facilités. Pour le préfet Yves Le Breton, il s'agit d'une réalisation exemplaire, qui facilitera

la tâche des services de l'emploi, tâche de plus en plus complexe dans un contexte difficile et dans un bassin d'emploi, où la situation est plus dégradée que dans le reste du département.

François Fromet, président de la SEM 3 Vals Aménagement a précisé que la construction de ce bâtiment de 875 m² est le fruit d'un partenariat immobilier avec Pôle emploi, et représente un investissement de 1,8 million d'euros HT porté entièrement par 3 Vals Aménagement (fonds propres plus emprunt). L'immeuble est mis à la disposition de l'établissement public au moyen d'un contrat locatif de 9 ans. L'opération doit, en principe, être renouvelée à Blois. Le bâtiment respecte les dernières normes environnementales (BBC-RT 2012 améliorée de 17 %) et offre une particularité innovante en matière d'isolation thermique et acoustique par l'utilisation de panneaux de façade préfabriqués « néo-chanvre »⁽¹⁾ fournis par la société MNBC de Neung-sur-Beuvron (la SEM 3 Vals Aménagement est précurseur dans la mise en œuvre de solutions innovantes en matière de développement durable).

F.P.

(1) Panneaux de façade constructifs bi-composant en béton léger et béton de chanvre.

